# INTRODUCTION

Un consensus assez général règne parmi les linguistes pour considérer que le champ de la morphologie s'organise de la façon suivante : tout d'abord, on oppose la morphologie **flexionnelle**, dont le domaine est constitué par les variations formelles que subissent les mots en rapport avec leur fonction dans la phrase (conjugaison, déclinaison), et la morphologie **lexicale**, qui s'intéresse à la structure interne des unités lexicales. A l'intérieur de la morphologie lexicale, on distingue la morphologie **dérivationnelle** (ou constructionnelle), qui s'intéresse à la construction des mots au moyen des affixes dérivationnels, et la **morphophonologie**, qui étudie les configurations phonologiques et prosodiques des morphèmes et des mots. On observera que dans cette répartition des tâches, il existe à l'intérieur de la morphologie lexicale un espace résiduel qui n'a pas reçu d'appellation spécifique : celui des mots composés. Leur étude ne relève en effet ni à proprement parler de la morphologie dérivationnelle ni de la morphophonologie. Cette lacune se reflète dans le présent ouvrage dans la mesure où le domaine des mots composés y est seulement évoqué mais pas réellement traité.

L'essentiel de ce livre est donc centré sur les mécanismes de la **dérivation affixale**, avec une brève incursion dans le domaine encore peu exploré de la dérivation non affixale, ou conversion (Chapitre VI). La perspective adoptée se veut essentiellement descriptive. Une attention particulière a été accordée aux aspects pragmatiques voire sociolinguistiques des faits morphologiques, c'est-à-dire à la relation que les locuteurs entretiennent avec le système morphologique de leur langue. Ce choix explique que certains phénomènes habituellement considérés comme marginaux dans ce genre d'ouvrage font ici l'objet d'une d'analyse relativement approfondie. C'est par exemple le cas des mécanismes de la remotivation, de la lexicalisation, de la recomposition morphologique par segmentation erronée (mécoupure) ou par agglutination d'affixes (coalescence), et d'autres phénomènes qui sont à

2) Il faut également que le signifié du dérivé supposé résulte de la composition du signifié des morphèmes qui le constituent. Ce principe est connu sous le nom de **compositionnalité**.

3) Il faut enfin que les segments identifiés ainsi soient minimaux, c'est-à-dire ne soient pas eux-mêmes décomposables en segments plus petits dotés d'un signifié propre.

Un exemple fera comprendre comment fonctionnent ces principes. Soit la forme verbale *(il) détord*. Son sens peut être glosé approximativement comme « il remet dans son état d'origine un objet qui a été (ou qui s'est) tordu ». D'un point de vue formel, la confrontation de ce verbe, d'une part avec *tord*, d'autre part avec *défait*, *décloisonne*, *dégèle*, et d'autres verbes semblables, permet de dégager deux segments : *dé-* et *-tord*. Ces deux segments satisfont aux trois principes indiqués.

En effet, d'une part la comparaison des signifiés de *détord* et de *tord* indique que c'est le même segment *tord* qu'on trouve dans les deux verbes. D'autre part, la confrontation du signifié de *détord*, *défait*, *décloisonne*, *dégèle*, indique que c'est le même segment *dé-* qui se trouve dans chacun de ces verbes, comme le suggèrent les gloses suivantes :

*détordre* : « remettre dans son état d'origine un objet qui a été (ou qui s'est) tordu »
*défaire* : « réduire ce qui était construit ou assemblé à l'état d'éléments »
*décloisonner* : « ôter une ou des cloisons »
*dégeler* : « faire fondre ce qui est (ou a été) gelé ».

Le signifié de *dé-* est assez difficile à paraphraser. Bornons-nous ici à constater qu'il s'agit d'un préfixe qui permet de construire, à partir d'un verbe, un verbe antonyme, et qui a donc à voir avec la négation (cf. *tordre/détordre*, *faire/défaire*, *cloisonner/décloisonner*, *geler/dégeler*) [1].

Par ailleurs, le signifié de *détord* résulte bien de la composition de celui de *tord* et de celui de *dé-* tel qu'il vient d'être décrit. Compte tenu que les segments *tord* et *dé-* ne peuvent pas à leur tour être segmentés en éléments significatifs plus petits, il s'agit bien de morphèmes. La forme *détord* doit donc être segmentée *dé-tord*.

Ce raisonnement montre que le principe fondamental de l'analyse morphologique est la mise au jour des rapports formels qu'un mot entretient en synchronie avec d'autres mots de la langue. Un mot construit n'est autre qu'un mot que sa structure interne met en rapport avec d'autres mots de la

1. Il s'agit d'un type particulier d'antonymes, appelés parfois antonymes directionnels (Lyons 1978). Ils se caractérisent par le fait de désigner des procès dont le déroulement est inverse, comme dans les exemples donnés, ou des mouvements se déroulant dans deux directions contraires (*entrer/sortir*, *monter/descendre*).





langue. Nous utiliserons plus loin l'expression d'**étayage paradigmatique** pour désigner cette propriété fondamentale des dérivés.

Examinons maintenant la forme verbale de la 3ème personne du présent de l'indicatif *(il) détermine*. Nous savons qu'il existe également une forme *termine*. Compte tenu du fait que la différence entre ces deux formes est ici encore le segment *dé-*, on est conduit à se demander si *détermine* est analysable en *dé-termine*. L'application des deux premiers principes ci-dessus nous amène aux constats suivants. D'une part, le segment *termine* de *détermine* et celui qui constitue la forme verbale *termine*, bien qu'identiques du point de vue du signifiant, ont des signifiés complètement différents. On ne retrouve pas, en effet, le (ou l'un des) sens de *termine* (« il achève, il finit », ou « il est le dernier élément de ») dans le sens de *détermine*. D'autre part, on ne retrouve pas non plus dans *détermine* le signifié attaché au préfixe *dé-* que nous avons décrit plus haut. Il faut en conclure qu'aucun rapport consistant ne peut être dégagé entre ces deux verbes et que *détermine*, bien qu'ayant l'apparence d'un mot construit, n'en est pas un.

Cet exemple nous donne l'occasion de préciser un point important. Il s'agit de la distinction entre **synchronie** et **diachronie**. On sait que ces termes ont été introduits par Saussure pour désigner deux perspectives distinctes sur la langue : l'une, la perspective synchronique (ou statique), qui consiste à étudier et à décrire un état de langue, c'est-à-dire une langue à un moment donné de son évolution ; l'autre, la perspective diachronique (ou historique), qui consiste à envisager la langue du point de vue de son évolution. L'analyse que nous venons de faire de *détermine* est une analyse purement et exclusivement synchronique. En d'autres termes, dire que la forme verbale *détermine* n'est constituée que d'un seul morphème, et qu'il n'y a aucun rapport formel entre *détermine* et *termine*, c'est énoncer une vérité synchronique. Mais cela n'empêche pas que, du point de vue diachronique, ces deux verbes soient apparentés : en latin, le verbe *determinare*, étymon de *déterminer*, signifiait « tracer les limites (donc le "terme") de ». Cette discussion montre que les deux perspectives synchronique et diachronique délimitent en réalité deux champs disciplinaires distincts, constitués chacun par des vérités scientifiques qui leur sont propres. Confondre ces deux perspectives, ou, ce qui revient au même, ne pas les distinguer dans l'analyse, c'est tout simplement s'exposer à l'impossibilité de tenir des propos consistants en matière de langue, et donc encourir la contradiction. En un mot, la distinction établie par Saussure est une distinction à portée épistémologique [2].

2. C'est l'un des apports majeurs du *Cours* de Saussure que d'avoir établi que le seul et véritable objet de la linguistique synchronique, c'est le point de vue de l'usager de la langue, c'est-à-dire l'ensemble des savoir-faire linguistiques qui le constituent comme "sujet parlant". Dans cette reconstruction de l'objet de la discipline à laquelle s'est livré Saussure, la distinction entre synchronie et diachronie est le dispositif conceptuel central.

## 2. Morphe et morphème

L'un des fondateurs de la phonologie, Nicolas Troubetzkoy (1890-1938), a créé le terme de **morphophonologie** (ou, par superposition syllabique, **morphonologie**) pour désigner l'étude des moyens phonologiques que les langues mettent en œuvre dans leur système morphologique (Troubetzkoy 1949). Quoique le terrain que couvre cette discipline soit assez difficile à circonscrire, on peut considérer que la morphophonologie est concernée par trois domaines de problèmes :

1) l'étude de la structure phonologique et prosodique[3] des morphèmes ;

2) l'étude des variations phonologiques et prosodiques que subissent les morphèmes selon l'environnement phonologique et prosodique dans lequel ils se trouvent ; et plus particulièrement,

3) l'étude des variations phonologiques et prosodiques qui remplissent une fonction morphologique. Ce sont ces phénomènes de variation qui vont maintenant nous retenir.

Nous avons fait allusion, dans le paragraphe précédent, à certaines restrictions au principe selon lequel un morphème est un segment invariant dans son signifiant et dans son signifié. L'exemple du préfixe *dé-* permet d'en donner une première illustration. En effet, ce même préfixe se présente sous la forme *dés-* quand la base avec laquelle il se combine commence par une voyelle : c'est ce que montrent des formes comme *désaccorde*, *désenfle*, *désorganise*, etc. Ce type de constat a conduit certains linguistes à introduire le concept de **morphe**. Un morphe est la manifestation concrète d'un morphème. On dira ainsi que *dés-* et *dé-* sont deux morphes représentant le même morphème. Cette distinction amène à concevoir le morphème comme une classe de morphes. Elle en fait donc une unité abstraite, par opposition aux morphes qui le réalisent effectivement.

La pertinence de cette distinction apparaît également dans le phénomène connu sous le nom d'**amalgame morphologique** (ou **syncrétisme**). Un exemple en est la forme contractée *au*. Cette forme représente tout à la fois la préposition *à* et l'article défini masculin singulier *le*, devant un nom à initiale consonantique (cf. *au village*, mais *à l'office*). Pourtant il est impossible de la segmenter en deux éléments, puisque son signifiant n'est constitué que d'une voyelle ([o]). On est donc ici en présence de deux morphèmes (une préposition et un article) dont les signifiants sont fondus dans une forme unique et matériellement indécomposable (un morphe). Pour cette raison on appelle parfois encore **morphe-portemanteau** ce type d'élément.

3. "Prosodique" renvoie à la fois aux dimensions mélodique et rythmique du signifiant, ainsi qu'à sa syllabation.





## 3. La variation morphologique

Qu'un morphème puisse être représenté par plusieurs morphes est un phénomène en soi parfaitement banal. Mais toutes ces variations ne sont pas également pertinentes pour la morphologie. Trois situations au moins doivent être distinguées.

### 3.1. Variation libre indépendante de l'environnement linguistique

Il y a tout d'abord le cas des morphèmes ou des lexèmes qui admettent librement plusieurs réalisations (plusieurs morphes), sans que celles-ci soient liées à des contextes linguistiques particuliers. On peut mentionner par exemple les deux prononciations d'un nom comme *gestion*, [ʒɛsjɔ̃] et [ʒɛstjɔ̃] ; celles des noms en *-isme*, prononcés [-izm] ou [-ism] ; de *but* et *août*, respectivement [by] et [byt], [u] et [ut] (voire [aut]) ; de l'adjectif *exact*, [ɛgza] et [ɛgzakt] ; ou encore les deux syllabations de l'adverbe *hier*, [jɛʀ] et [ijɛʀ]. Toutes ces variantes se caractérisent par le fait qu'elles sont libres. Par "libres", on entend ici autorisées par le système linguistique mais non distinctives à l'intérieur de ce système, et non sélectionnées par le contexte linguistique où elles apparaissent. Ces variantes peuvent en revanche être investies de valeurs sociales (c'est-à-dire contribuer à définir des sociolectes), géographiques (c'est-à-dire contribuer à définir des variantes régionales), ou encore diachroniques (c'est-à-dire être reçues comme plus ou moins archaïques ou au contraire plus ou moins novatrices). Ces valeurs sont généralement des plus fluctuantes : ainsi, sur telle aire du territoire francophone, [ɛgza] sera perçu comme la forme de prestige et [ɛgzakt] comme la forme commune, tandis qu'ailleurs ce sera exactement le contraire !

### 3.2. Variation optionnelle, simple ou multiple, conditionnée par l'environnement linguistique

Différente est la variation que présente le pronom relatif sujet *qui*[4]. En français parlé, ce pronom prend la forme [ki] devant un verbe commençant par une consonne ([sɛlɥikikoz], *c'est lui qui cause*) ; mais il peut prendre l'une des formes [ki], [kj] ou [k] devant un verbe commençant par une voyelle ([sɛlɥikiaʀiv], [sɛlɥikjaʀiv] ou [sɛlɥikaʀiv], *c'est lui qui arrive*).

4. Nous ne nous poserons pas ici la question de l'analyse interne de ce pronom, faisant comme s'il s'agissait d'un morphème simple.

Contrairement aux exemples précédents, cette variation est tributaire de l'environnement linguistique car elle ne se produit que devant un verbe à initiale vocalique. Mais dans ce contexte, le choix du locuteur est libre en ce sens que ces trois morphes sont équivalents du point de vue linguistique.

Il peut également se produire que la variation soit non seulement optionnelle et conditionnée, comme ci-dessus, mais encore multiple. Tel est le cas du pronom sujet de 3ème personne *il*. Devant un verbe à initiale vocalique, ce pronom se manifeste soit par le morphe [il] ([ilaʀiv], *il arrive*), soit par le morphe [l] ([laʀiv]) ; et devant un verbe à initiale consonantique, il se manifeste soit par le morphe [il] ([ilkoz], *il cause*), soit par le morphe [i] ([ikoz])[5]. Mais on ne rencontre jamais le morphe [i] devant un verbe à initiale vocalique (*[iaʀiv]), pas plus que le morphe [l] devant un verbe à initiale consonantique (*[lkoz]). Il y a donc ici deux variations optionnelles, qui s'expliquent toutes deux par l'environnement phonologique. Que *il* soit la plupart du temps amputé de sa consonne devant un verbe à initiale consonantique est à mettre au compte d'une tendance générale du français à supprimer les consonnes finales quand, dans le même syntagme, le mot suivant commence par une consonne ; de même, que ce pronom soit parfois amputé de sa voyelle initiale devant un verbe commençant par une voyelle est la conséquence du caractère proclitique (c'est-à-dire non accentué mais formant un groupe accentuel avec le mot qui le suit) de ce pronom.

### 3.3. Variation conditionnée avec distribution complémentaire : l'allomorphie

On dit qu'une variation est conditionnée quand chacun des morphes impliqués apparaît dans un environnement spécifique, et que les morphes sont en distribution complémentaire. Reprenons l'exemple du préfixe négatif de *défait* ou *désaccorde*. On a vu qu'il se manifeste par deux morphes : [de-] quand la base avec laquelle il se combine commence par une consonne, et [dez-] quand elle commence par une voyelle. Or contrairement aux exemples discutés aux § 3.1. et 3.2., cette variation n'est pas optionnelle ; elle est une contrainte de la langue. Le morphe [de-] apparaît dans des contextes phonologiques où n'apparaît jamais [dez-], et réciproquement. Ces deux morphes sont donc en distribution complémentaire. Deux variantes sont dites en **distribution complémentaire** si elles n'apparaissent jamais dans le même environnement.

5. La variante [i] du pronom de 3e personne est attestée depuis longtemps. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, elle était même explicitement préconisée par les grammairiens devant un verbe à initiale consonantique. Dans ce contexte la variante [il] passait alors pour pédante ou provinciale !





On appelle **allomorphes** les morphes qui sont en distribution complémentaire (le grec *allos* signifie « autre »), et ce type de variation est désigné par le terme d'**allomorphie**[6]. On note souvent les allomorphies au moyen du signe '~' placé entre les allomorphes. On écrira ainsi *dé- ~ dés-*, ou [de-] ~ [dez-]. (Dans cet ouvrage, le même signe sera parfois aussi utilisé pour noter une simple alternance entre séquences de phonèmes, sans valeur morphématique).

Un autre exemple d'allomorphie est le cas du nom *vapeur*. Quand il est utilisé comme base d'une dérivation, autrement dit quand il est suivi dans le même mot d'un morphème à initiale vocalique, sa forme est *vapor-* : *vapor-eux*, *(il) vapor-ise*, *(il) é-vapor-ise*, *vapor-is-ation*, *vapor-is-ateur*, etc. Ici encore il ne s'agit pas d'une variation optionnelle mais bien d'une contrainte du système.

La distribution complémentaire est une propriété centrale de l'allomorphie. Le fait que les emplois des morphes n'empiètent pas les uns sur les autres et qu'ils soient conditionnés par des propriétés formelles de leur environnement est en quelque sorte la garantie que ces morphes représentent le même morphème, donc qu'ils véhiculent exactement le même contenu. Dans les cas de variation libre ou de variation optionnelle conditionnée linguistiquement, en revanche, les variantes sont toujours susceptibles d'être investies de valeurs particulières, notamment sociolinguistiques (cf. [ilaʀiv] et [laʀiv], [kiaʀiv] et [kaʀiv]).

Un type particulier d'allomorphie est ce qu'on appelle le **supplétisme** (on dit aussi **supplétion**). Il s'agit des cas où les allomorphes ont des formes complètement différentes. Beaucoup de supplétismes en français proviennent de l'emprunt d'une forme latine ou grecque dans la formation d'un dérivé. En voici quelques exemples dans le domaine de la dérivation nom → adjectif :

| | | |
|---|---|---|
| *prison → carcér-al* | *jeu → lud-ique* | *cuisine → culin-aire* |
| *queue → caud-al* | *cheval → hipp-ique* | *île → insul-aire* |
| *dimanche → dominic-al* | *foie → hépath-ique* | *cheveu → capill-aire* |
| *bouche → bucc-al* | *estomac → gastr-ique* | *jumeau → gémell-aire* |
| *soir → vespér-al* | *pierre → lith-ique* | *oncle → avuncul-aire.* |

La notion de "forme complètement différente" prête évidemment à discussion. A cet égard on pourrait s'interroger sur le fait de considérer comme supplétifs, dans les exemples ci-dessus, l'allomorphe *bucc-* relativement à

6. L'allomorphie est parfois aussi désignée par le terme de "sandhi interne", sous l'influence de la terminologie propre à la grammaire sanskrite.

*bouche*, ou l'allomorphe *gémell-* relativement à *jumeau*. La frontière entre les allomorphies non supplétives et les supplétismes peut être définie de la façon suivante : une allomorphie non supplétive se caractérise par le fait qu'elle est étayée, dans la langue, par un **paradigme d'allomorphies** présentant la même séquence alternante ou le même type de séquence alternante, de sorte qu'une règle peut être formulée pour plus d'une allomorphie. Par exemple, il existe en français un grand nombre d'allomorphies fondées sur le contraste entre une forme se terminant par une consonne et une forme ne comportant pas cette consonne finale : [lɔ̃] ~ [lɔ̃g-] (*long, longu-eur*) ; [fʀwa] ~ [fʀwad-] (*froid, froid-ement*) ; [ba] ~ [bas-] (*bas, bass-esse*) ; [galɔ] ~ [galɔp-] (*galop, galop-ait*) ; [plɔ̃] ~ [plɔ̃b-] (*plomb, plomb-age*) ; etc.[7] La fréquence de ce schéma permet de formuler une règle générale spécifiant par exemple que pour certains morphèmes du français se terminant par une consonne, un allomorphe peut être obtenu par effacement de cette consonne (cf. Chapitre III). Un autre exemple de paradigme d'allomorphies est donné par la série :

| | |
|---|---|
| *couteau, coutel-ier* | *chapeau, chapel-ier* |
| *bateau, batel-ier* | *oiseau, oisel-ier* |
| *tonneau, tonnel-ier* | *roseau, rosel-ier* |

etc.

Ces allomorphies peuvent être décrites au moyen d'une seule règle, spécifiant par exemple que tout morphème lexical se terminant par la séquence [-o] est susceptible d'avoir un allomorphe en [-œl-] quand il subit une dérivation impliquant un suffixe commençant par une voyelle. Selon la définition que nous sommes en train de suggérer de l'allomorphie non supplétive, il suffit en théorie de deux allomorphies présentant la même alternance pour qu'on puisse considérer qu'il ne s'agit pas d'un supplétisme. Telle est précisément la position adoptée par Corbin (1987). Mais il faut être conscient qu'il s'agit là d'une décision essentiellement terminologique.

On notera que dans les allomorphies supplétives, l'un des allomorphes est systématiquement un morphème lié (*carcer-*, *lud-*, *caud-*, etc.), et l'autre un morphème libre (*prison*, *jeu*, *queue*, etc.). Il existe également, outre des supplétismes morphologiques comme ci-dessus, des supplétismes lexicaux. Il en sera brièvement question au Chapitre VII.

7. Il s'agit des allomorphies "à consonne latente". Blanche-Benveniste & Chervel (1968 : 131) ont appelé ces allomorphes respectivement forme "longue" et forme "courte".





### 3.4. Allomorphie morphophonologique et allomorphie morphologique

Le propre d'une allomorphie est d'être strictement conditionnée, chacun des allomorphes apparaissant dans un environnement précis et étant sélectionné par cet environnement. Les exemples d'allomorphie non supplétive discutés ci-dessus illustrent le cas où ce conditionnement est phonologique. Ces allomorphies sont néanmoins fréquemment désignées comme des allomorphies morphophonologiques. Voici pourquoi. Reprenons l'exemple du suffixe *dé- ~ dés-*. La variation qui frappe ce morphème n'est pas un fait purement phonologique. Si c'était le cas, on ne rencontrerait jamais en français de mot débutant par *dé* + voyelle ; or de tels mots existent (cf. *déambuler, déesse, déifier, déictique*). Ce n'est donc pas la séquence *dé* + voyelle, qui sélectionne l'allomorphe *dés-*, mais seulement cette séquence en tant qu'elle représente le préfixe que nous avons décrit. Le même raisonnement vaut pour l'allomorphie *vapeur ~ vapor-*, puisqu'il existe des mots comme, *beurrier, fleuriste*, etc. C'est pour cette raison que ces allomorphies sont qualifiées de morphophonologiques.

Mais la sélection des allomorphes peut également être conditionnée morphologiquement. Tel allomorphe sera alors choisi non pas en raison d'un trait phonologique d'un morphème de son environnement immédiat, mais en raison de la présence dans cet environnement de tel morphème plutôt que de tel autre. Un exemple nous est fourni par le morphème radical du verbe *aller*. Aux formes de l'indicatif, ce radical présente trois allomorphes, *v-*, *all-* et *i-* : *v-* est employé au présent ; *all-*, au présent, à l'imparfait, au passé simple et dans les deux participes ; *i-*, au futur et au conditionnel. Il s'agit typiquement d'un supplétisme.

Examinons la répartition des deux premiers allomorphes. *V-* ne sert à construire que les trois personnes du singulier du présent ainsi que la 3e personne du pluriel de ce même temps ; il se trouve donc devant les voyelles [ɛ] (*vais*), [a] (*vas, va*) et [ɔ] (*vont*). *All-* sert à construire les deux premières personnes du pluriel du présent, toutes les formes de l'imparfait et du passé simple ainsi que les participes ; il se trouve donc devant les voyelles [ɔ̃] (*allons*), [e] (*allez, allai, allé*), [ɛ] (*allais, allait, allaient, allèrent*)[8], [a] (*allas, alla, allâmes, allâtes*) et [ɑ̃] (*allant*), ainsi que devant la semi-voyelle [j] (*allions, alliez*). Au total, ces deux allomorphes sont suivis respectivement par les phonèmes suivants :

| | |
|---|---|
| *v-* | { [ɛ], [a], [ɔ̃] } |
| *all-* | { [e], [a], [ɔ̃], [ɛ], [ɑ̃], [j] }. |

8. Les formes *allais*, *allait* et *allaient* sont prononcées avec un [e] dans certaines régions de la francophonie.

Cette analyse montre que si on prend en considération leur environnement phonologique, ces allomorphes n'apparaissent pas en distribution complémentaire. Pourtant, leur choix est strictement contraint : les usagers du français n'ont jamais la liberté de choisir entre *v-* et *all-*, et de produire par exemple des formes comme *nous vons* pour la 1ère personne du pluriel du présent, ou *ils vaient* pour la 3ème personne du pluriel de l'imparfait. En réalité le conditionnement de ces allomorphes est morphologique : les flexifs des trois personnes du singulier et de la 3ème personne du pluriel du présent sélectionnent l'allomorphe *v-* ; et ceux des deux premières personnes du pluriel du présent, tous ceux de l'imparfait et du passé simple, ainsi que ceux des deux participes sélectionnent l'allomorphe *all-*. Du point de vue de leur environnement morphologique, *v-* et *all-* sont bien en distribution complémentaire et leur sélection est strictement réglée par la grammaire.

### 3.5. Allomorphies croisées

Considérons maintenant l'allomorphie [-ø] ~ [-yø] ~ [-jø] (*-eux ~ -ueux ~ -ieux*). Ces trois morphes actualisent un seul et même suffixe construisant des adjectifs à partir de noms (cf. *poreux*, *calleux*, *verbeux*, *monstrueux*, *défectueux*, *respectueux*, *capricieux*, *spongieux*, *mystérieux*, etc.). Laissons ici de côté la question de l'environnement exact de chacun de ces allomorphes, et intéressons-nous à leurs propriétés morphophonologiques.

On constate d'une part que chacun d'eux est lui-même sujet à allomorphie : [-ø] ~ [-øz-], [-yø] ~ [-yøz-], [-jø] ~ [-jøz-]. L'allomorphe se terminant par la consonne [z] apparaît dans la formation des adverbes (*verbeus-ement*, *monstrueus-ement*, *mystérieus-ement*) ainsi qu'à la forme féminine de l'adjectif (*poreuse*, etc.). Concernant le féminin, ce phénomène est décrit habituellement comme la conséquence d'un [ə] flexif du féminin, qui fait sonner la consonne finale (voir à ce propos le Chapitre III). D'autre part, ce même suffixe a encore un autre allomorphe quand il est suivi d'un suffixe à initiale vocalique autre que [ə] : [-ø] prend alors la forme [-ɔz-] (*por-eux*, *por-os-ité*), [-yø] la forme [-yɔz-] (*monstr-ueux*, *monstr-uos-ité*), et [-jø] la forme [-jɔz-] (*spong-ieux*, *spong-ios-ité*). Cette situation d'allomorphies croisées peut être schématisée comme suit :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| [-ø] | ~ | [-øz-] | ~ | [-ɔz-] |
| ~ | | ~ | | ~ |
| [-yø] | ~ | [-yøz-] | ~ | [-yɔz-] |
| ~ | | ~ | | ~ |
| [-jø] | ~ | [-jøz-] | ~ | [-jɔz-] |





Un cas analogue est l'allomorphie *-el ~ -uel ~ -iel* : cf. *-el ~ -al-*, *-uel ~ -ual-*, *-iel ~ -ial-* (*constitutionn-el*, *concept-uel*, *confident-iel* ; *constitutionn-al-ité*, *concept-ual-ise*, *confident-ial-ité*).

## 4. En guise de transition

Il n'est pas possible ici de pousser plus loin l'étude de la variation morphologique. Un type d'allomorphie fera cependant l'objet d'une présentation plus détaillée : il s'agit de celles qui sont liées aux consonnes finales latentes. Le chapitre suivant est exclusivement consacré à une présentation des principales analyses et modélisations qui ont été données de ces allomorphies.